



## **Communiqué commun des organisations syndicales de l'Indre CFTD, CGT, FO, FSU, et SOLIDAIRES appelant à une journée de mobilisation le 27 janvier 2022.**

Personne ne peut ignorer la gravité de la situation sociale et économique que nous traversons.

La population du département la subit de plein fouet. Au-delà des préoccupations d'accès à l'emploi, aux soins, aux études supérieures, aux services publics, se rajoute l'anxiété d'assurer le minimum nécessaire pour vivre, de boucler les fins de mois, de se loger, qui sont des préoccupations majeures auxquelles nous sommes tous confrontés, jeunes, actifs, précaires, intérimaires, demandeurs d'emploi et retraités.

La réponse du gouvernement avec le « chèque inflation » de 100 euros est une aumône qui ne règle pas les difficultés des salariés. Pourtant il le confirme : « Il va falloir que nous vivions avec une inflation plus élevée pendant plusieurs mois, voire plusieurs années ». Cela signifie vie plus chère pour le plus grand nombre, ce que nous constatons déjà.

D'un côté, les salaires, les retraites, les pensions, les minima sociaux et autres allocations continuent de stagner et même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications, dans le privé comme dans le public, alors que le travail des salariés produit 2 500 milliards d'€. Seuls les plus riches en bénéficient.

De l'autre, seuls les grands patrons et actionnaires accaparent l'essentiel du fruit des richesses produites. Ainsi Le CAC 40 a battu tous les records en s'envolant de 30 % en 2021. Et la France est aujourd'hui le premier pays au monde en matière de distribution de dividendes.

Dans certains secteurs et entreprises du privé, s'ouvrent les négociations annuelles obligatoires. Les propositions patronales, indécentes rapportées aux résultats des entreprises, ne couvrent même pas la hausse des prix. À cela s'ajoute, dans certains secteurs, le sentiment d'un manque de reconnaissance des efforts produits depuis le début de la crise.

Et dans le public c'est toujours le refus de toute hausse de la valeur du point d'indice, ce qui entérine un blocage des salaires depuis 2010. En parallèle, la charge de travail ne cesse d'augmenter et les statuts des fonctionnaires sont attaqués en permanence.

**Nos organisations CFTD, CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES ne peuvent s'en satisfaire et n'entendent pas en rester là !**

Sans augmentation de la valeur du point d'indice et du Smic, il n'y aura aucune avancée pour les salariés dont les minima de branche sont actuellement en dessous du salaire de base minimum.

Une hausse des salaires remplirait mécaniquement, via la fiscalité et les cotisations, les caisses de l'État et la protection sociale. C'est aussi un levier de croissance alors que la consommation représente plus de 50 % du PIB.

Nous contestons, dans le même temps, que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

Les retraités, très massivement mobilisés, attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate des pensions, retraites de base et retraites complémentaires, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse, confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté, accentuées par la crise sanitaire, économique et sociale, doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales de l'éducation, de la formation, et de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

Il est urgent et indispensable d'agir tous ensemble, par la grève et les manifestations, pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les retraites et pensions des retraités.

L'Intersyndicale CFDT, CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES appelle l'ensemble des salariés du privé et du public, retraités et jeunes à se rassembler le 27 janvier 2022 à 10 H 30 Place de la République à CHATEAURoux.

Châteauroux, le 21 janvier 2022